

immense protestation, une colossale indignation publique qui, à l'aide de pétitions couvertes de milliers de signatures, force la main à la Chambre des députés et au Sénat qui vote une loi ainsi conçue :

Considérant que la prostitution est une violation fondamentale des lois de la nature et de l'hygiène, que son organisation est en outre une opposition avec les lois qui punissent la débauche.

L'état qui est chargé de représenter la justice ?....

Ordonne la fermeture immédiate de tous les établissements de débauche, tels que : Bordels, Cafés, Brasseries, etc., etc

Il ordonne, en outre, de poursuivre le proxénétisme sous toutes ses formes.

Vous voyez, ce n'est pas bien malin. Nous signalons cependant une petite lacune reconnue d'ailleurs par M. Falot lui-même, lors de sa conférence à Lyon, c'est que pour poursuivre le proxénétisme sous toutes ses formes, « il faudrait aller trop haut et trop loin ». Mais ça n'est rien, il est aussi avec la morale « des accommodements. »

Ceci fait, il est bien certain que dans très peu de temps il n'y aura plus la moindre femme en carte sur le trottoir, pas la moindre casquette à six étages à l'horizon, et nos pudiques bourgeoises pourront sans crainte affronter le soir l'obscurité des faubourgs, la prostitution aura disparu ainsi que son cortège obligé de souteneurs et d'agents des mœurs.

Moralité publique réjouis-toi, tu vas bientôt être sauvée.

Maintenant, qu'on nous permette d'examiner sérieusement si les gens qui prônent de pareilles idées à grand renforts de discours et de brochures sont de bonne foi et ont vraiment la conviction d'arriver au résultat qu'ils se proposent (dans ce cas il faut les plaindre), car il est extrêmement fâcheux que des hommes intelligents usent dans le vide un esprit qu'ils pourraient si bien employer ailleurs.

Où bien si ce sont de simples saltimbanques qui cherchent à se créer une popularité factice pour arriver à satisfaire leurs ambitions inavouables.

Dans la première partie de son discours, lors de sa dernière conférence, M. Falot nous a paru traiter son sujet avec beaucoup de loquacité et de vérité. « A qui la faute. » Ils constatent très judicieusement qu'il est matériellement impossible à une jeune fille de pouvoir vivre de son travail, la rémunération étant dérisoire, elle est donc forcée si elle veut vivre, de se procurer *quelqu'un* qui ne manquera pas de l'abandonner dès qu'elle mettra au monde le fruit de clandestins amours; et alors la malheureuse, rebutée de partout, en proie au plus terrible désespoir, cherchera dans le suicide un terme à ses souffrances.

Où bien si le courage lui manque pour accomplir cet acte de destruction, elle rentrera dans sa pauvre cahutte, là-haut sous les toits et étouffera, dès son entrée dans la vie, celui qu'elle aurait voulu aimer et que de par l'infâme moralité moderne, elle n'aura pas seulement le droit de pleurer. C'est le crime ! Elle le sait, elle a honte de son action, elle se maudit elle-même et les juges qui vengent la société outragée, impriment sur cette martyre le fer rouge de l'infamie !

Et la malheureuse, une fois sa peine expirée, ayant perdu jusqu'à la conscience d'elle-même, s'enfoncera de plus en plus dans la fange, n'ayant d'autres moyens d'existence que de vendre aux malheureux abrutis par la misère, son corps pourri.

Il y a aussi des malheureuses chez qui le sentiment de leur dignité est puissant, celles-là sont fortes, elles luttent avec énergie contre la faim, le froid et la misère, elles se nourrissent d'un peu de lait, un peu de pain, arraché à force de travail, aux griffes des affameurs; mais il arrive fatalement un moment où elles tombent épuisées

où bien elles sont jetées à la porte de leur mansarde par le propriétaire qui veut de l'argent ou des *faveurs*, et vont ensuite mourir d'anémie sur un lit d'hôpital, quand l'administration veut bien les recevoir. Ces filles héroïques succombent le sourire aux lèvres, elles sont restées pures !

Il y a aussi des femmes qui se prostituent, horreur ! pour pouvoir donner du pain à leur pauvres petits qu'elles ne veulent pas abandonner !

En présence de toutes ces monstruosités l'orateur constate que la responsabilité doit en remonter principalement aux gouvernants qui sont ainsi les complices de cet état de chose; à la place de la réglementation, ils voudraient la répression du vice comme si le vice n'était pas le résultat de l'exès de la misère aussi bien que de l'exès du luxe. Il y en a qui se vautrent dans l'objection par goût, ceux-là sont de la classe des parasites, des fainéants qui possèdent toutes les richesses sociales: ne voulant rien produire, ils sont obligés de chercher dans le vice un objectif à leur activité destructive. Or, il est de toute évidence que ces derniers qui sont les détenteurs du pouvoir ne réprimeront jamais le vice, ce qui équivaldrait à se supprimer eux-mêmes.

Quant au vice produit par l'exès de misère, a-t-on véritablement le droit de l'appeler vice ? Mais non, cela est impossible.

Les malheureuses femmes que vous avez l'air de plaindre, tout en les appelant vicieuses et perverses, sont des victimes de l'odieuse organisation sociale, ce sont pour la plupart des martyrs qui naissent dans la misère la plus affreuse (M. Falot a d'ailleurs constaté ceci), que les parents de ces pauvres enfants écrasés de plus en plus par un labeur abrutissant n'ont le temps de leur donner aucune espèce d'éducation, pendant que le père et la mère travaillent chacun de leur côté à l'enrichissement d'un exploiteur, les pauvres petits êtres restent dans la rue où ils apprennent beaucoup de choses qu'ils devraient ignorer, et ignorent tout ce qu'ils devraient savoir.

Le soir ils rentrent dans l'ignoble taudis (que pourtant on paie à prix d'or), et dévorent en silence le misérable *repas de famille*.

Les garçons une fois grands trouvent bien le moyen de gagner leur vie. Mais les filles, c'est autre chose, d'abord leurs besoins sont plus grands, si elles ne sont pas ambitieuses ou coquettes, elles voudraient au moins être propres. Un peu de linge, une robe simple et quelques colifichets portés avec la grâce que donne toujours la jeunesse, leur iraient à ravir; mais non, non, on leur refuse tout cela, c'est peu, mais c'est encore trop, il faut souffrir, envier, crever, ou se vendre !

En vérité, Messieurs de la ligue, êtes-vous réellement de bonne foi, lorsque vous venez nous dire qu'avec la répression on peut faire cesser cet état de chose.

Est-ce que le fléau de la prostitution n'est pas inhérent à l'abominable système de l'exploitation de l'homme par l'homme, est-ce qu'on peut guérir le mal sans en extirper la racine; mais cela est absurde, cela fait hauser les épaules. On ne peut pas réprimer la prostitution, pas plus qu'on ne peut réprimer la faim, on ne peut que les faire disparaître, mais pour cela il faut supprimer les exploités à qui il faut de l'or; il faut supprimer les tyrans à qui il faut du sang; il faut détruire les casernes, car elles sont peuplées de soldats à qui il faut des femmes parce qu'ils sont des hommes.

Il faut aussi supprimer les prêtres à qui on a défendu l'amour et qui sont bien obligés de satisfaire leur ignoble lubricité.

En un mot, il faut supprimer tout ceux qui affament et avilissent les peuples, et alors, mais alors seulement, les femmes n'auront plus besoin de se vendre pour

vivre, elles se donneront librement à ceux qui seront dignes d'elles.

Aussi femmes, soyez braves, espérez, ayez foi en l'avenir, car nous vous aimerons nous, et avec votre appui, nous écraserons les monstres qui vous avilissent et vous méprisent, et vous reprendrez votre place d'honneur au banquet de l'humanité.

Situation!

*Crève donc; travailleur, tu cesses d'être utile,
La machine aujourd'hui suffit à l'atelier;
Devant ce lourd moteur l'homme paraît débile
Et ne vaut rien de plus qu'un chétif écolier!*

*Quoi! l'Anarchie en vain et se dresse et s'agite,
Malheureux ouvrier que n'en fais-tu l'essai?
Tu sais que ton travail aux seuls bourgeois profite
Eh bien! supprime-les dans le plus court délai.*

*Ah! les heureux du jour diront: restes tranquilles
Attendez lâchement, cela viendra bien sûr:
Et pendant ce temps-là, tu gagnes... tes béquilles?
Appui de l'estropié, soutien de l'âge mûr!!*

LA FOIRE AUX VANITÉS

En vérité c'est grotesque, bien que l'on sente monter en soi la colère, l'envie de rire est encore plus forte.

Cette salade, cette macédoine d'ambitieux et de présomptueux est inénarrable. Ces gens là ne tombent pas dans le ridicule, ils s'y vautrent, tous sont aussi Jean-foutres. Les habiles et les imbéciles, depuis la vieille catin qui a nom Chabert jusqu'aux jeunes poseurs et aux cuistres; depuis le rentier et ex-abstentionniste Vaillant, « quand les raisins étaient trop verts » jusqu'aux ouvriers fourrés dans cette galère.

Ainsi donc, tous sont atteints de la même maladie, c'est une épidémie.

Tous ont besoin de titres variés et multiples, pour masquer leur nullité et leur but, en imposer à Jacques-populo.

C'est une noblesse charentonnaise.

Tous sont ex de quelque chose, ceux qui n'ont rien de mieux, se font une recommandation des vestes qu'ils ont remportées aux élections; c'est de la folie vous dis-je, de la folie.

Mais si de la part d'un Adémar-Lecler, orateur sur ses cartes de visites et ex-colabo du prolétaire, quel titre mes enfants.

Une aussi colossale imbécillité est inoffensive, il n'en est pas de même des gens à qui les circonstances et la naïveté populaire ont fait un passé. Ici ce n'est plus de la bêtise mais un insenséisme prodigieux, ou une impudence à toute épreuve.

Il est vraiment stupéfiant que des hommes, qui ne devraient toucher au passé qu'avec la plus grande réserve, et dont la modestie devrait égaler les, — mettons les regrets? réveillent au contraire des souvenirs douloureux, se prévalent des fonctions que pour leur honte et le malheur de la révolution, le peuple enthousiaste, superficiel et crédule leur avait confié; et se fassent de la réclame avec des titres qui au lieu d'être des titres de gloire et de reconnaissance, ne sont que des titres à la défiance et au mépris du peuple sacrifié.

Mais ces ex-ministres dont la puérilité fut un crime et, qui la veille de la semaine sanglante, s'occupaient de ténors; sans doute pour donner à leurs généraux d'Opéra-Comique une scène digne de leurs capacités.

— Oh certes, il y a des noms sur lesquels nos pleurs ne tariront jamais.

Mais ces membres de la commune, majorité ou minorité, dont l'attitude présente, prouve surabondamment l'insuffisance. L'incompréhension absolue de la mission qu'ils avaient benoîtement acceptée. S'imaginent-ils donc que le souvenir n'est resté que dans leur pauvre cervelle? ne sentent-

ils donc pas peser sur leurs chétives épaules, la lourde responsabilité du passé; Croyent-ils vraiment que l'histoire, la synthèse philosophique de la commune est faite? Sont-ils assurés que si quelques milliers des morts qu'ils vont chaque année glorifier, se réveillaient; ils ne seraient pas, eux, à tort ou à raison les boucs émissaires de la défaite; des premiers placés le long du mur sanglant des représailles et des responsabilités.

Ah! tenez, l'indignation nous gagne, nous aimons mieux croire que vous fûtes ineptes. Ne remuons pas davantage la terre humide encore, du sang et des larmes des trente-cinq mille malheureux, qui n'ont eu que le tort, de se donner des chefs et de croire en eux.

Le cœur gros de pleurs contenus, passons l'éponge sur hier et tournons nous vers demain, mais ayez plus de pudeur et croyez qu'avec vous; il en est aussi qui se souviennent, et ne vous laisseront pas impunément recommencer une deuxième édition de ces pages lamentables.

Au fond, cet appel à une prétendue union révolutionnaire, n'a qu'un but: tenter une union électorale, et préparer les élections de 85.

Cette ridicule macédoine d'ambitieux, n'est autre chose que la liste des turlupins qui aspirent et espèrent, l'un portant l'autre, arriver à décrocher une timbale.

En préparant cette campagne de longue main, chaque candidat oubliant pour la circonstance, ses rancunes et se passant mutuellement rhubarbe et séné, on habituerait les masses électorales comme candidat inévitables les fantoches qui déjà se posent.

Mais nous prendrons soin d'éventer le plan, et nous n'entrerons dans la « trêve des injures » que lorsque ces messieurs feront trêve de sottises, et lorsque oubliant leurs misérables personnalités, s'occupant moins de satisfaire leurs appétits et leur ambitions, ils voudront bien penser au peuple et à la révolution.

Expliquons-Nous

M. Basile qui, sous le pseudonyme de Jules Guesde, fait depuis longtemps, sans succès du reste, une campagne en faveur de sa candidature, vient d'écrire, dans le *Cri du Peuple* du 1^{er} courant, un article en réponse à celui que nous avons publié dans l'*Alarme* du 18 mai.

Ce monsieur se trompe étrangement s'il s' imagine que nous nous sommes attaqués aux citoyens qui lui font escorte ou qui ont simplement la bonhomie de l'applaudir par politesse. Bien loin de nous cette pensée. Et quoique notre manière de comprendre la lutte contre la société bourgeoise ne soit pas conforme à la leur, ce que nous avons attaqué et que nous attaquerons encore, ce sont seulement et exclusivement les meneurs qui constituent l'état-major.

Nous les attaquerons, non pas seulement parce que nous ne croyons pas à l'efficacité parlementaire, pas plus que nous ne croyons que pour extirper la pierre à un malade, atteint de la maladie qui porte ce nom, il suffit de cataplasmes, mais avant tout et surtout parce que nous avons, non pas la certitude, mais la preuve irrécusable que tous les élus du peuple (et nous disons tous, TOUS!) ont religieusement et mathématiquement trahi leurs naïfs électeurs. Eh bien! comme c'est là qu'est le mal, d'autant plus grand et plus dangereux, que les meneurs du « nouveau parti » ont pris le drapeau du prolétariat et un programme ouvrier excitant surtout les appétits, imaginés l'un et l'autre, bien entendu, dans le but d'attirer les travailleurs à cette ingé-

nieuse amorce et leur faire croire que cette fois ! c'est bien d'eux et de leur bien-être qu'on s'occupe exclusivement ; nous saurons arracher les masques et signaler à nos amis, provisoirement abusés, le stratagème et le danger que leur confiance aveugle leur empêche d'apercevoir.

Du reste, la coalition révolutionnaire n'en existe pas moins à l'état latent et vivace. Encore une fois, nous combattons l'état-major, mais jamais ceux qui le suivent aveuglément, convaincus que nous sommes, qu'au fond ils sont ou seront avec nous au grand jour de la lutte sociale. Tous, nous sommes victimes d'une société infâme, et tous nous sommes d'accord pour la supprimer et proclamer sur ses ruines les droits imprescriptibles de l'humanité.

Les collectivistes savent bien que dans les rangs de l'anarchie ils n'ont aucune personnalité à redouter, parce qu'il n'y a que des soldats — pas de maîtres ni de chefs — et la liberté absolue comme principe primordial.

Quant à nous, anarchistes, nous n'en pourrions pas dire autant des collectivistes, surtout de ceux qui entendent discipliner les ouvriers à la manière des Cosaques et qui veulent établir leur pouvoir sur la sacro-sainte autorité.

Ah ! par exemple, c'est trop fort !

M. Basile doit donc, personnellement, comprendre qu'il a, en nous, des adversaires qui défendent un système qui se trouve placé juste à l'antipode du sien. Il veut l'autorité ; nous, nous voulons juste le contraire, c'est-à-dire la liberté.

Eh bien, si nous avons à choisir entre l'autorité de M. Basile et l'autorité de M. Ferry, nous répondrons, comme l'enfant à qui on demandait qui il aimait mieux de son père ou de sa mère, et qui répondait : la viande ; nous, nous répondrons : la liberté.

Maintenant, nous dirons bien volontiers que nous n'en voulons pas plus à M. Basile, impossibiliste, qu'à M. Labusquière, possibiliste, et moins qu'aux vendus Brousse, Lepelletier, Ranc, Naquet, Ferry, Jules Simon et autres du même dépotoir.

NOS PRÉJUGÉS

Il n'y a pas, sur toute la surface du globe, deux bipèdes qui se ressemblent, pas plus au moral qu'au physique. De là la force du principe anarchique, qui ne veut aucune discipline. De là la marche ascendante vers l'autonomie de l'individu, vers l'individualisme.

Mais, dans la société actuelle, livré à lui seul, l'individu ne peut rien. Il est anéanti, fou.

L'homme énergique qui poignarde un bourgeois se sacrifie pour une molécule, pour un grain de poussière.

Ce n'est rien pour la bourgeoisie, c'est beaucoup pour nous. Courage et colère mal dépensés.

A six on ferait grand.
Sentons les coudes !

Oui, sentons les coudes.

N'en déplaise à Méfions-nous-les-uns-des-autres, c'est le vrai moyen de faire quelque chose avec quelque chance de succès et d'impunité.

La propagande par le fait individuel, autre que par l'empoisonnement, coûte trop chère pour ce qu'elle rapporte.

Faut faire attention à ça — nom de Dieu ?

Est-ce à dire qu'il nous faille proscrire de nos cœurs la satisfaction, la jouissance, l'ivresse que tout homme éprouve dans l'accomplissement de sa vengeance ?...

Oh ! que non pas.

Nous pensons, au contraire, que la haine est un des plus puissants auxiliaires de la révolution sociale.

Mais est-il nécessaire, pour se venger d'un bourgeois, de le faire avec fracas, de le prôner par-dessus les toits ?...

Nous ne le pensons pas

Ne serait-il pas préférable, passant une bonne fois la jambe à nos préjugés, d'employer les moyens mis en pratique par nos

pères les Gaulois, esclaves des Romains ?...
That is the question.

Que de ligues ! que de ligues ! dirait cet idiot de Joffrin.

Voici maintenant une ligue pour l'abolition des armées permanentes. Et dire qu'il y a là-dedans des gens qui ne sont pas complètement fous.

On n'a pas idée de ça.
A qui les ligueurs vont-ils porter leur supplique ?...

Au gouvernement ?...
Naturellement.

O ! lugubres farceurs, vous le savez bien, vous verrez plutôt pisser les poules que la réalisation de votre rêve insensé.

Trop de ligues ! dirait ce baveux de Joffrin.

Sérieusement, la voulez-vous, l'abolition des armées permanentes ?... la voulez-vous ?...

Eh ! bien, propagez la grève des conscrits, cette grève-là mes petits agneaux, est sérieuse et pratique. Quand le paysan, le citadin recevront à coups de fusil les gendarmes chargés de faire rentrer sous les drapeaux les réfractaires, vous verrez s'abîmer dans le néant tout l'édifice bourgeois...

— La grève des conscrits ! y pensez-vous, et la Patrie ?

— La Patrie ?... vous avez donc une Patrie ?... Alors vous n'êtes que des radicaux qui amorcez pour la prochaine pêche, dans les eaux troubles du suffrage universel.

Rien de plus.

Une grève qui ferait plaisir à voir : c'est la grève des facteurs des postes et des télégraphes.

Hein ! c'est la caverne de voleurs qu'on appelle le commerce, qui ferait une tête.

Ah ! mes enfants, vous voyez ça d'ici ?

Rien de plus rationnel cependant ; daignez comparer les services rendus par les facteurs aux services que ne rendent pas les députés, (j'en demande pardon aux facteurs, je n'ai point l'intention de les blesser.) Comparez aussi les appointements... non, n'est-ce pas... la comparaison ne supporte point l'examen...

Et voilà des milliers de travailleurs dont l'exactitude et le dévouement sont proverbiaux obligés, pour vivre — est-ce vivre, qu'il faut dire ? — de tendre la main !

Honte à eux.
Lâcheté de la part de ceux qui donnent.

Nous payons le gouvernement, que le gouvernement paie ses employés.

Etat-civil.
En nous unissant sans le témoignage de l'Eglise et de la Mairie, nous abolissons pratiquement le mariage.

C'est bien.
Mais pourquoi nous arrêter brusquement sur la route de la logique ? pourquoi faire inscrire nos enfants sur les registres de l'état-civil ?

N'est-ce pas les dénoncer au barbarisme d'une société mal faite et cauailla dont nous voulons l'anéantissement ?

Si l'homme n'a pas le droit de se vendre, de quel droit nous faisons-nous les délateurs de nos enfants ?

A bas l'état-civil !

Quand votre compagne vous a gratifié d'un rejeton, l'employé de la mairie à qui vous faites votre *déclaration* ne manque jamais de vous demander, soit des lèvres, soit des yeux, si vous êtes le père de l'enfant.

Après quoi, par un grimoire des plus incompréhensibles, cet homme grillagé, déclare, de par la loi, que l'enfant portera votre nom.

C'est bête comme toutes les lois.
C'est contre nature.

Quatre-vingt-dix fois sur cent, l'enfant ressemble à la mère.

C'est elle qui l'a mis au monde : l'enfant à la mère, l'homme à la société.

Le père n'a rien à voir là-dedans.

Laissez la femme faire des enfants avec qui bon lui semblera.

Laissez-la faire, et vous aurez des hommes solides, bien constitués, non des mauviettes de l'espèce boulevardière.

Les défenseurs de l'ordre, de la religion, de la moralité, de la propriété, sur tout, jetteront des cris d'écorchés vifs.

Nous nous y attendons, car nous sommes certains que notre raisonnement est juste, logique, et anarchique.

Quand nous n'aurons plus de préjugés, la Révolution sociale sera faite.

VÉRITAS.

Nous avons reçu trop tard pour mettre à sa place, cet article, qui est la confirmation de notre titre ; nous le soumettons néanmoins à la critique de nos détracteurs.

LA FORCE ANARCHIQUE

Un cuisinier de la rue Cadet à Paris, séduit, puis abandonne une jeune domestique de 19 ans. Elle se rend chez un armurier, fait l'emplette d'un revolver, pénètre dans la cuisine où travaille son amant, le frappe de deux balles et se sauve. On l'arrête, on la traduit en Cour d'assises, les témoins constatent le fait, le ministère public abandonne l'accusation et le jury acquitte.

La-dessus, les journaux sérieux, comme *Les Débats*, s'ébahissent et traitent de bizarre cette nouvelle jurisprudence. Ils trouvent que la morale sociale s'en va parce que l'assistance accueille toujours avec joie ces sortes de verdict et que de telles mœurs judiciaires nous mènent tout doucement à la décadence de « l'état de nature ». Ils accusent les romans, l'école naturaliste, la sensiblerie des jurés, les tirades aphrodisiaques du théâtre, l'imbécillité du parquet, et ils vont plus loin — mais ici, ça sent le chacal — l'attitude convenable devant les jurés, la fermeté digne et calme de l'innocence trompée les offensent ; ils regrettent même que l'accusation ne recherche pas si la jeune fille a été victime d'une surprise ou d'une ruse, si elle a beaucoup et longtemps résisté, si elle a cédé par entraînement ou par calcul, si sa vengeance a été l'effet d'un coup de tête ou d'une préméditation. Pour un peu, à les en croire le ministère public déshonorerait la prévenue — c'est son rôle, du reste — et offrirait à ces barboteurs de la marre judiciaire les fraîches effluves d'une nouvelle victuaille.

Quant on est la justice, on doit frapper, et si le législateur n'y prend garde, il va se trouver un beau matin débordé par la jurisprudence anarchique qui s'accrédite. Voilà ou en est la Presse en général et le *journal des Débats* en particulier.

Rentrons chez nous.
Pourquoi le jury acquitte-t-il cette jeune fille qui tue ?

Pourquoi le même ministère public qui instrumente les poursuites sent-il à l'heure solennelle la loi se dissoudre entre ses doigts ? — Qu'est-ce donc que cette loi méconnue qui abîme toutes les lois connues ? — Quelle est donc cette influence, de moins en moins mystérieuse, qui nous donne pour auxiliaires de la Révolution non plus seulement d'obscurs assassins, ceux-là mêmes que la Société avait postés pour les punir ?

Oh ! ce n'est pas que le crime ait cessé d'être odieux en lui-même, ce n'est pas que l'ascendant d'une indulgence imbécile ait prévalu contre le sens juridique des défenseurs de la loi ; ce n'est pas que ministère public, juges, ni jurés, veillent glorifier par un verdict d'acquiescement la détermination spontanée qui consiste à se faire soi-même justice sommaire ; ce n'est même pas que cette jeune fille outragée approuve en sa conscience, à l'heure où elle prend l'arme de vengeance, l'acte qu'elle va accomplir, car elle sent bien que la vengeance, ce n'est point encore la justice.

Une force plus impérieuse que la loi qui défend, plus implacable que la vengeance qui arme, plus imposante que la perspective du juge qui guillotine, plus juste que la justice qu'elle efface, se développe insensiblement au sein de l'humanité, d'après des lois certaines qu'il nous appartient d'étudier et d'exposer.

Cette force, qui ne connaît ni codes, ni gouvernement, qui pétrifie le juge, civilise le bourreau, interdit la loi et rend vaines toutes armes de résistance ; cette force, qui menace de renverser à bref délai la science juridique tout entière et de chasser du temple de la justice ces meutes de vampires sociaux qui nous assassinent et nous grugent ; cette force, enfin, qui sape toutes les bases sociales, comme si elle seule pouvait l'être, c'est le Droit, et ce Droit nous l'appelons anarchique :

1° Au point de vue philosophique :
Parce qu'il est l'essence synthétique de la personnalité humaine, qui n'admet aucune loi au-dessus de la sienne.

2° Au point de vue politique :
Parce que, niant toute obligation sociale factice et brisant toute entrave à la loi de l'être humain, il le relève de la vieille déchéance légale dans laquelle le maintient une caste maudite.

3° Au point de vue moral :

Parce qu'il donne la raison du devoir dont il est le principe.

4° Anarchique enfin au point de vue purement juridique, parce que son action tend à éliminer la sanction despotique de la loi et à faire jaillir de chaque acte la sanction naturelle qui s'y attache, pénale ou rémunératoire

Réservez le point de vue économique qui fera l'objet d'une exploration spéciale.

Nous définissons donc le *Droit Anarchique*, la faculté inhérente à chaque être de remplir sa loi. O homme, apprends bien ta loi, si tu veux connaître et affirmer ton droit.

Vous avez jugé, compagnons juges, que la loi de cette jeune fille était supérieure à vos foudres ; donc l'anarchie, l'ennemi, comme dit M. Ferry triomphe et vous vous avouez vaincus.

Mais ce n'est pas un triomphe isolé qu'il nous faut, c'est un fait général qui prépare votre déroute sur toute la ligne. Il est là imminent, et nous pensons qu'il vous surprendra sans que vous n'y voyiez rien.

PROCÈS DE BORDEAUX

(Suite)

« Le reste de la troupe argousine n'avait rien de remarquable ; cependant, un personnage à la physionomie repoussante, suivait avec une grande attention mes agissements et prenait de temps à autre une pose martiale, qui me rappela les séides de l'empire.

« Le commissaire détacha un sourire et m'adressa cette formidable question : avez-vous des correspondances ?

— J'ai droit tout comme vos maîtres, de correspondre avec qui me plaît ; du reste, je suis gouverné et vous gouvernant, si vous désirez des renseignements cherchez-les.

Alors, il commença, aidé des argousins, à fouiller dans les poches de mes vêtements. O surprise, ils en sortent trois lettres, l'une émanant du père du compagnon Marné, et les deux autres d'un ami.

« Voilà la victoire !
« De plus, il m'ordonna d'ouvrir les tiroirs de mon armoire et de la cellule de Jules.

« Le fidèle serviteur des privilèges bourgeois resta stupéfait un instant. — Comment, devait-il dire, impossible de trouver de la dynamite dans cette chambre, deux lettres seraient le résultat ?

« Un moment de réflexion, et il dit : — Nous allons oublier le lit ! (sic.)

« Les hommes, aussitôt, se jetèrent avec fureur sur les couvertures et se mirent à examiner minutieusement jusqu'au-dessous du grabat !

« — Enfin, dit-il, vous n'avez rien dans cette pièce, voyons dans la cheminée.

« La phrase n'avait pas encore tombé des lèvres de l'intrépide serviteur de l'ordre d'immoralité bourgeoise, que deux mouchards se ruèrent pour lever le tablier ; l'un d'eux cria : Monsieur le commissaire, il y a une boîte en carton renfermant deux francs.

« J'éclatai d'un formidable rire, quand le commissaire se tournant vers moi, me déclara, très sérieusement, qu'il n'avait pas reçu mission de saisir l'argent.

« Oh ! lui dis-je, vos maîtres ont d'autres moyens plus puissants pour soustraire les pièces d'argent ou d'or aux producteurs de toutes les richesses sociales.

« Nous passâmes dans la seconde pièce. Dans cette chambre, se trouvait une table, une bibliothèque, une garde-robe et un dressoir.

« Le haut personnage alla directement barboter dans mes livres avec l'intention de les saisir. Je me suis efforcé pendant dix minutes de lui démontrer qu'il n'avait pas le droit de toucher à des ouvrages vendus, exposés dans les vitrines des libraires, qu'à cet égard la loi était formelle — et j'ai l'invité d'avoir à les respecter. Il n'accepta pas mon raisonnement en déclarant qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir d'un anarchiste.

« Je protestai énergiquement, en déclarant que rien, absolument rien, ne sortirait de ma bibliothèque. Devant cette résolution, ma bibliothèque ne fut point dévalisée.

« Le dressoir, en revanche, ne resta pas debout. Verres et bouteilles furent impitoyablement jetés sur la table, et l'on procéda au vol des objets indispensables au ménage.

« On saisit encore des vêtements et du papier.

« Après cette opération, il n'y avait plus

que moi à saisir — et l'on procéda à mon arrestation. »

Telle est la comédie décrite par un des acteurs les plus intéressés, qui s'est reproduite chez quinze ou seize compagnons de Bordeaux.

On a reculé devant les arrestations, car il n'y en a eu que deux seulement qui ont été opérées : celles des compagnons Guérin et Marné.

L'affaire était depuis longtemps préparée par la police ; on attendait un moment favorable pour frapper le grand coup. C'est le 17 qu'on perquisitionnait à Bordeaux et qu'on arrêtait Guérin. C'est le même jour que Marné était arrêté, non à Bordeaux, qu'il venait de quitter, mais à Tours où il allait dans sa famille.

Plusieurs journaux avaient annoncé l'arrestation d'une douzaine de compagnons. La nouvelle, comme on voit, était fautive. Disons que nos amis ayant envoyé divers renseignements ou rectifications, n'ont obtenu, de la part de ces journaux, aucune insertion. (A suivre.)

LES AUGURES

Si, jugeant les choses superficiellement, l'on prenait au sérieux les augures qui ont la prétention de diriger ces troupeaux plus ou moins bêtes qu'on appelle des partis, on serait convaincu que la différence terminaison d'un mot en isme ou en iste, établit une ligne de démarcation, élève une barrière entre leurs troupeaux.

Il est vrai que ces braves gens se prennent terriblement au sérieux et, finissent même par faire croire à d'autres farceurs en révolution, que c'est arrivé. Il n'y a pas jusqu'à Valès, qui, avec un religieux respect, donne agréablement des détails sur la barbe de ceux-ci et la poudre à la maréchale avec laquelle celui-là s'enfarine.

Le pire est que ces généraux sans Dieu ni maître, mais ayant un désir immodéré, insensé d'être l'un et l'autre, subjuguant un nombre assez grand de leurs moutons, au point de les rendre enrégés.

Point n'est besoin de prendre en deçà ou au delà des frontières, des spécimens de la bêtise que peuvent faire naître les misérables gouvernants à l'aide d'une fiction.

Les partis, fédérations, comités centraux etc, produisent absolument la même folie, là, la patrie consiste dans la ligue ou la chapelle, où ces Mahomets du socialisme prêchent la guerre sainte à leur façon. La haine et le mépris que chaque secte manifeste pour ses voisins ne laisserien à désirer. Elles profitent d'ailleurs de toutes les occasions pour s'en donner des preuves tangibles, mais c'est surtout dans les périodes électorales qu'elles montrent sans fard ni retenue ce qu'elles sont et ce qu'elles valent, qu'elles permettent de faire l'appréciation de la rectitude et de la solidité de leurs principes ; de la logique de leurs idées et de leurs actions.

Heureusement, au dessus de ces compagnies de sectaires plus ou moins disciplinées, il y a le peuple des grands jours, la grande foule anonyme, indisciplinée et indisciplinable, qui, comme l'Océan dans sa tranquillité indolente et muette, laisse élever ça et là des digues, bâtir des châteaux de cartes ; échaffauder des rêves pleins de vanité puérile, d'orgueil malsain et d'ambition directrice ; jusqu'au jour où ses vagues profondes et irrésistibles, soulevées par des éruptions imprévues, poussées par un vent de tempête, s'avancent, terribles et majestueuses, submergent sous leurs flots hommes et choses, les fourbes et les fous, les nullités encombrantes et présomptueuses, les états-majors et leurs séides.

Car, dans cette foule qui fait la force des révolutions, les vérités pénètrent comme des coups de foudre à la clarté brûlante des éclairs.

Si entraînée par la parole d'un Camille-Desmoulins, d'un coup de pied elle jette bas la Bastille et son monstrueux passé, elle

n'hésite pas, dans sa logique terrible, à supprimer l'homme, quand à son tour il a la folie de se poser en obstacle et dire : tu n'iras pas plus loin !

Il est vrai que, comme toute force, cette foule contient en même temps un danger, non pas que son action puisse jamais aller trop loin, mais au contraire, parce que l'explosion de sa colère passée, cette action peut être neutralisée, éternisée par l'exploitation habile ou inepte ; de préjugés imbéciles et de respects idiots.

Parce qu'au jour de la révolution, elle ne sera pas encore débarrassée de sa séculaire habitude de soumission et de passivité, que des appétits criminels s'efforcent d'entretenir.

Mais un Marat suffit pour tenir le peuple en éveil et arracher de ses yeux le bandeau que des ambitieux, des traîtres ou des imbéciles s'efforcent d'y mettre. Les anarchistes feront cette besogne.

VARIÉTÉ

DÉFENSE DE CYVOCT

(Suite)

De quel côté est la juste cause ?

Si avant ma première confrontation, j'avais fait parler mes témoins de Lausanne, si j'avais détrompé le peuple, détruit les préventions des témoins, combien en auriez-vous aujourd'hui ?

Pas un.

De quel côté est la juste cause ?

Passons à la confrontation dirigée par M. Vial.

Ce magistrat, peut-être pour m'être agréable, s'y prit d'une autre manière ; si en est ainsi, je dois dire à regret qu'il s'est trompé.

A tous les témoins, un seul excepté, il ne fit que la question d'usage ; mais quelques paroles qui, dans ma pensée, peut-être dans mon ignorance et alors à tort, je jugeais être un terrible boniment, remplacèrent les petites questions de M. Cuaz.

Je ne dis pas que M. Vial l'ait fait avec intention, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en a pas, comme moi, mesuré la portée.

Peut-être aussi que M. Vial et Cyvoct ne voient-ils pas les choses du même point de vue.

Occupons-nous du premier témoin, c'est M. Vial qui parle :

« C'est bien vous, M. Kœmgen, qui avez été blessé si grièvement ? C'est vraiment un hasard si vous êtes encore de ce monde. » Et après quelques paroles de M. Kœmgen : « Voici Cyvoct, rasé aux termes des décrets, le reconnaissez-vous ?

— Je ne veux pas non plus penser que M. Vial ait voulu faire croire au témoin qu'on avait du me raser de force, bien que ses paroles aient parfaitement pu le leur faire présumer, et même leur faire accroire que la seule pensée de leur être présenté, jusque là, m'avait donné le trac. Je n'ai jamais tremblé un seul instant devant aucun témoin.

A M. Flot : « N'avez-vous pas été blessé à l'œil et à la jambe ? n'avez-vous pas boité pendant quelque temps ? »

Et après la réponse affirmative du témoin : « Voici Cyvoct, rasé aux termes des décrets, reconnaissez-vous l'auteur de l'attentat ? »

A Mlle Rose Téano : « Vous avez été blessée au genou, je crois et vous avez boité pendant une quinzaine de jours ? »

Et après la réponse du témoin : « Voici Cyvoct, et encore une fois, rasé aux termes des décrets, reconnaissez-vous l'individu de l'Assommoir, »

A M. Gent : « Vous étiez à deux mètres du box. Heureusement que vous n'étiez pas dans la bonne direction où vous auriez pu recevoir toute la mitraille »

(A suivre.)

TRIBUNE RÉVOLUTIONNAIRE

Alex

Compagnons du Droit Anarchique.

De nouveau nous nous voyons forcés de saluer un nouvel organe anarchiste ; loin de nous abattre ces condamnations réveillent en nous avec plus d'énergie notre idée de vengeance. Que la Bourgeoisie sache que le sang prolétaire bouillonne dans ses veines et ne sera tranquille que le jour où tous les deshérités de la société viendront s'asseoir au grand et glorieux banquet de la Liquidation sociale.

Salut donc à vous, nouveau guide de l'émancipation populaire !

Courage et honneur à tous les vaillants champions de la cause équitable et égalitaire, nous sommes impatients et resterons solidaires de tous vos actes.

Vive l'Anarchie !

Vive la Liquidation !

Sus à l'autorité !

LE GROUPE : LES IMPATIENTS D'ALEX

Vienne

Compagnons du Droit Anarchique

Nouveaux combattants des droits sociaux, de la lutte pour l'existence, à vous tous salut et solidarité !

Avec vous comme avec vos prédécesseurs nous porterons nos coups contre la bourgeoisie capitaliste et gouvernementale, ces divers types d'antropophages humains, déjà vieillis par l'égoïsme, le crime, et l'infamie, sorte d'égoût impur ou le génie du mal se métamorphose au seul souffle Révolutionnaire toujours grondant et grandissant des opprimés et des exploités : pour faire place à la science notre guide, pour la liberté, l'égalité sociale, notre but, dans la lutte pour les droits Anarchiques, c'est-à-dire le droit des êtres humains au banquet de la vie, au grand air, au soleil de la liberté nous sommes avec vous.

Notre étendard Révolutionnaire sera le drapeau noir de nos aïeux que nous ferons flotter le jour suprême de la lutte pour l'émancipation des travailleurs.

Notre propagande en temps utile sera l'émeute où nous pousserons le cri d'Alarme contre les voleurs patentés et les dirigeants de tout acabit leurs complices ; dans cette lutte, la faim, la haine, le désespoir, nous fourniront les meilleurs soldats.

Si vous succombez, le Droit Anarchique renaitra de ses cendres pour crier aux travailleurs : le progrès c'est la Liberté.

Le Groupe : LES INDIGNÉS.

Lille

Compagnons du Droit Anarchique.

Le groupe les Forçats salue l'apparition du Droit Anarchique, envoie au vaillant organe révolutionnaire de Lyon l'expression de ses sympathies et l'engage à flageller énergiquement la bourgeoisie comme elle le mérite.

Vive l'anarchie !

Mort aux autoritaires !

Vive la liquidation sociale !

Le groupe : LES FORÇATS.

Villequier

Compagnons du Droit Anarchique.

Depuis un certain temps, le groupe anarchiste révolutionnaire de Villequier a été persécuté par toutes les manœuvres, non pas seulement policière, mais aussi capitaliste de toutes les couleurs. Les bourgeois de Villequier et de Caudebec, apeurés par la propagande anarchiste, ont formé une coalition, afin de rayer de la vie les sujets rebelles.

Ces richissimes véreux sont arrivés à leur fin. Plusieurs de nos amis en ont été victimes, entr'autres nous citerons le compagnon Dumas, renvoyé de son travail, d'après les paroles textuelles de ces affameurs, parce que, disent-ils, c'est un homme redoutable. Sots affameurs, vous avez cru, en en condamnant des nôtres à la misère, en les jetant sur le pavé, les faire mourir de faim ; vous avez cru éteindre le mouvement anarchiste ; vous dites que « vous dormez tranquille. » Eh bien, sachez donc, ô infâmes ! que l'anarchie règnera ; ne croyez pas avoir étouffé ce mouvement de justice qui, soyez-en persuadés fera son cours. Dissiez-vous renvoyer tous les anarchistes, qu'il en resterait encore pour vous donner le juste châtiement que vous méritez ; nous vous le promettons.

Ne croyez pas, si nous avons été stationnaires pendant un instant, que nous sommes restés dans l'inaction ; au contraire, nous nous sommes réconfortés pour nous relever plus terribles et plus formidables.

Nous sommes anarchistes et nous le serons, parce que nous ne voulons pas voir nos femmes et nos enfants salis par vos ignobles personnages ; nous sommes anarchistes, parce que nous ne voulons pas voir les uns crever d'indigestion et les autres tomber d'inanition. Nous voulons la liberté pleine et entière, et, en la voulant, nous voulons votre disparition.

Vive l'anarchie et vive la révolution sociale !

Le groupe anarchiste de VILLEQUIER.

Terrenoire

Compagnons du Droit Anarchique salut.

Nous acceptons dans toute leur teneur, les idées développées par votre vaillant organe. Ici comme partout ailleurs le chancre bourgeois ronge le travailleur et se gorge de notre sueur, il est temps de sortir de ce milieu et d'évoluer à notre aise dans le cercle social, en détruisant les parasites nuisibles et inutiles qui voudraient s'opposer à nos légitimes revendications prolétariennes.

Les progrès constants que trouvent les idées anarchiques au sein des affamés de Terrenoire, prouvent l'équité des raisonnements dans la propagande continuelle entreprise par les différents organes défenseurs des opprimés contre les oppresseurs.

Courage et espoir. Comptez sur nous comme nous comptons sur vous, et l'on verra si au jour de la liquidation sociale, les anarchistes de Terrenoire, sauront se tenir à la hauteur de leur tâche.

Tout à vous et à la Révolution sociale.

Le groupe : LE YATAGAN.

Lyon

Le groupe le Droit à la Vie, nouvellement formé, souhaite la bienvenue au Droit Anarchique, convaincu qu'il continuera ainsi qu'il l'a annoncé la lutte entreprise par ses devanciers.

Ainsi que notre titre l'indique, nous travaillerons sans relâche pour conquérir le droit à la vie dont sont privés les travailleurs.

Seul celui qui produit a le droit de consommer, ce qui est le contraire dans la société actuelle, où ce sont ceux qui ne produisent rien qui consomment le plus tandis que ceux qui produisent tout ne consomment rien ou presque rien.

Il n'est pas besoin de revenir sur toutes les infamies, toutes les iniquités, toutes les turpitudes de la gent bourgeoise, capitaliste et gouvernementale pour se convaincre que ceux-là seuls ont le droit à la vie, et quelle vie ?

Aussi sommes-nous avec les exploités contre les exploités, avec les opprimés contre les oppresseurs, à ceux-là nous crions vengeance, à ceux-là nous dirons courage.

Le groupe : LE DROIT A LA VIE.

COMMISSION DE SECOURS

Aux Familles des détenus politiques

La Garenne, Epinac (groupe des mineurs révolutionnaires), 7 fr. — Une amie de Louise Michel, 1 fr. — Lyon, groupe l'Hydre, 1 fr. — Collecte à la campagne (pour le gérant du Droit), 4 fr.

Liste n° 20, remise par Mathieu

Mathieu, anarchiste, 1 fr. — Boucher, 50 c. — Guérineau, 50 c. — Anonyme, 1 fr. — Baréti Jules, 50 c. — Eug. Gehin, 50 c. — Excédent d'écot, 50 c. — Total 5 fr. 20.

SOUSCRIPTION Pour la Propagande

Un grincheux, 50 c. — Excédent d'écot (Creuzot), 60 c. — Un inconnu, versé par Bay, 10 fr. — Groupe l'Hydre (Lyon), 1 fr. — X., propagateur, 10 c. — Bongrand Villequier, 4 fr. — Un ex-détenu, 1 fr. — Toutet, partisan de la dynamite, 1 fr. — Un ennemi de la bourgeoisie, 0,25 c.

PETITE POSTE

Au Yatagan (Terrenoire). — Secrétaire nouvellement à rédaction, n'a pas connaissance.

Le Propriétaire-Gérant, G. FRONTEAU.

Imprimerie du Droit Anarchique, G. Fronteau, Cours de la Liberté, 70, Lyon.